



APPEL À CANDIDATURES

SÉLECTION D'INSTITUTIONS COMME CENTRES PARTENAIRES DE FORMATION ET D'EXAMEN DANS LE CADRE DE LA CERTIFICATION RÉGIONALE DES COMPÉTENCES POUR LES PROFESSIONNELS EN MINI-RÉSEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET SYSTÈMES SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES HORS-RÉSEAU DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEDEAO

A. CONTEXTE

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique des Énergies Renouvelables de la CEDEAO et des Plans d'Action Nationaux pour les Énergies Renouvelables (PANER) des États membres de la CEDEAO, le Centre pour les Énergies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique de la CEDEAO (CEREEC) a mis en place, en 2014, un programme dénommé « Certification des Compétences en Énergie Durable de la CEDEAO ». Grâce au soutien de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, de l'Agence Internationale pour les Énergies Renouvelables (IRENA) et de divers autres partenaires de développement, des Référentiels de Compétences ont été élaborés. L'ECSES vise à promouvoir le développement des compétences professionnelles et à identifier des solutions adéquates afin de remédier à la qualité insuffisante des équipements et des installations dans les secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Le CEREEC, en tant qu'Organisme Régional de Certification, s'engage à établir des partenariats avec des institutions sélectionnées pour l'organisation d'examens de certification dans les États Membres de la CEDEAO. Il existe deux types de centres avec lesquels le CEREEC prévoit de collaborer à l'avenir :

- **Centres de Formation**, chargés de dispenser des cours de formation sensibles aux questions de genre, à l'intention des installateurs de systèmes photovoltaïques (PV), hommes et femmes, conformément aux Référentiels de Compétences élaborés pour les Mini-Réseaux Photovoltaïques et les Systèmes Solaires Photovoltaïques Hors Réseau. Ces formations seront promues dans une perspective d'inclusion de genre, visant à assurer la participation équilibrée des femmes et des hommes dans le cadre de la campagne de communication destinée au recrutement des formateurs. La formation sera assurée par une équipe diversifiée, composée de formateurs et de formatrices. Les supports pédagogiques devront comporter des références aux femmes dans les exemples fournis, (tant à l'oral qu'au travers de représentations visuelles illustrant hommes et femmes dans des situations concrètes). Il est attendu que les groupes de stagiaires comprennent des femmes, afin de promouvoir, dans la mesure du possible, l'égalité des genres ; et
- **Centres d'Examen**, responsables de l'organisation des examens de certification selon une approche sensible aux questions de genre, à l'intention des installateurs de mini-

réseaux photovoltaïques (PV) et/ou de Systèmes Solaires Hors Réseau (SHS), destinés aux candidats éligibles. Il est impératif que les Centres d'Examen intègrent des éléments de sensibilisation et de conscientisation aux questions de genre dans leurs campagnes de communication. De surcroît, les supports d'examen devront comporter des références aux femmes dans les exemples fournis, (que ce soit à travers des textes ou des représentations visuelles illustrant des situations concrètes impliquant tant des femmes que des hommes).

Le système de certification actuel est destiné aux **techniciens spécialisés dans les systèmes solaires photovoltaïques hors réseau**. Le CEREEC désigne cela comme le « **Niveau 1** » du système. Le CEREEC envisage d'élargir progressivement les niveaux du système afin de se conformer aux exigences de la norme ISO/IEC 17024 :2012 de l'Organisation Internationale de Normalisation. Cette norme, également connue sous le nom de « *Évaluation de la Conformité* », définit « *les exigences générales applicables aux organismes en charge de la certification des personnes* »¹. Les professionnels certifiés qui remplissent ces critères bénéficieront d'une reconnaissance internationale.

Le Niveau 2 du système de certification sera destiné aux **concepteurs, installateurs et inspecteurs de mini-réseaux photovoltaïques**. Pour assurer la mise en œuvre de ce niveau de certification, le CEREEC s'associe à la GIZ et à la Banque Africaine de Développement (BAD). Les actions qui permettront d'atteindre cet objectif incluent le programme financé par la GIZ, intitulé « Promotion d'un Marché de l'Électricité Respectueux du Climat dans la Région de la CEDEAO – Phase 2 (ProCEM II) » ainsi que le programme financé par la BAD, dénommé « Programme Régional d'Énergie « Desert-to-Power » pour l'Afrique de l'Ouest (WAREP) – Phase 1 ».

B. OBJET DE CET APPEL A CANDIDATURES POUR DES PARTENARIATS AVEC LE CEREEC

Dans le cadre des efforts visant à introduire le Niveau 2, le CEREEC s'engage à poursuivre la mise en œuvre du Niveau 1 du système de certification et à étendre ce programme à d'autres États Membres de la CEDEAO qui n'en ont pas encore bénéficié. Au-delà de cela, l'agence a l'intention de sélectionner des Centres de Formation et d'Examen qui adoptent une approche sensible au genre pour la mise en œuvre du Niveau 2 au sein des États Membres de la CEDEAO.

Nous encourageons toutes les institutions intéressées à devenir des Centres de Formation ou d'Examen sensibles aux questions de genre à soumettre leurs candidatures auprès du CEREEC, **en optant** pour l'une des alternatives suivantes :

¹ La norme ISO / IEC 17024 : 2012 définit les principes et les exigences applicables à un organisme certifiant des personnes conformément à des critères spécifiques, et inclut le développement et la maintenance d'un système de certification destiné aux personnes. Pour obtenir davantage d'informations, nous vous invitons à consulter le site : <https://www.iso.org/standard/52993.html>

1. Niveau 1 uniquement ; OU

2. Niveau 2 uniquement ; OU

3. Les deux niveaux 1 et 2.

Il est important de noter qu'un Centre ne pourra pas organiser simultanément la formation et les examens pour un même niveau. Les tableaux 1, 2, 3 et 4 présentent les critères de sélection applicables aux Centres.

C. CRITÈRES DE SÉLECTION

Tableau 1 : Critères de Sélection d'une Institution en tant que Centre de Formation pour le Niveau 1

#	Une institution doit répondre aux critères suivants :	Score (%)
1	Être une institution d'enseignement supérieur (IES), publique, privée ou communautaire dans un État membre de la CEDEAO, avec au moins 10 ans d'expérience dans le développement, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes de formation dans le secteur de l'énergie.	10
2	Proposer des cours de formation en énergie solaire photovoltaïque en intégrant la perspective de genre. En voici quelques exemples : <ul style="list-style-type: none">• Énergie Solaire,• Génie Électrique,• Économie de l'Énergie	10
3	Disposer d'un personnel permanent spécialisé, composé d'hommes et de femmes, titulaire d'au moins un diplôme de Master dans les domaines des énergies renouvelables, du génie électrique ou de l'économie, capable d'assurer des formations. Les exigences spécifiques concernant le personnel sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none">• Compter au moins (3) trois membres du personnel ayant une formation en ingénierie, dont au moins une femme• Compter au moins (1) un membre du personnel avec une formation en économie, La présence de personnel technique féminin est considérée comme une exigence incontournable.	30

4	<p>Disposer d'au moins (4) quatre kits de systèmes solaires hors réseau pour des sessions de formation pratique.</p> <p>La composition des (4) quatre kits de systèmes solaires hors réseau est la suivante:</p> <table border="1" data-bbox="264 412 1209 943"> <thead> <tr> <th>#</th> <th>Description</th> <th>Quantité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4A.1</td> <td>Modules solaires photovoltaïques (12 V)</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>4A.2</td> <td>Batteries solaires, tension 12V (Capacité minimale : 22Ah)</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>4A.3</td> <td>Onduleurs DC/AC 12 V/230 V</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>4A.4</td> <td>Régulateurs de charge PWM 12V/24V – 20A</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>4A.5</td> <td>Disjoncteurs (DC et AC)</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>4A.6</td> <td>Fusibles DC</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>4A.7</td> <td>Câbles, connecteurs et accessoires</td> <td>Plusieurs</td> </tr> <tr> <td>4A.8</td> <td>Ampoules 12V DC</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>4A.9</td> <td>Ampoules 230V AC</td> <td>14</td> </tr> </tbody> </table>	#	Description	Quantité	4A.1	Modules solaires photovoltaïques (12 V)	8	4A.2	Batteries solaires, tension 12V (Capacité minimale : 22Ah)	8	4A.3	Onduleurs DC/AC 12 V/230 V	4	4A.4	Régulateurs de charge PWM 12V/24V – 20A	4	4A.5	Disjoncteurs (DC et AC)	4	4A.6	Fusibles DC	4	4A.7	Câbles, connecteurs et accessoires	Plusieurs	4A.8	Ampoules 12V DC	4	4A.9	Ampoules 230V AC	14	30
#	Description	Quantité																														
4A.1	Modules solaires photovoltaïques (12 V)	8																														
4A.2	Batteries solaires, tension 12V (Capacité minimale : 22Ah)	8																														
4A.3	Onduleurs DC/AC 12 V/230 V	4																														
4A.4	Régulateurs de charge PWM 12V/24V – 20A	4																														
4A.5	Disjoncteurs (DC et AC)	4																														
4A.6	Fusibles DC	4																														
4A.7	Câbles, connecteurs et accessoires	Plusieurs																														
4A.8	Ampoules 12V DC	4																														
4A.9	Ampoules 230V AC	14																														
5	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'une salle de formation appropriée, équipée d'un éclairage et d'une ventilation adéquats, ainsi que d'un tableau et d'un projecteur pour les sessions de formation, • Prévoir des sanitaires séparés pour les femmes et les hommes • Disposer d'un entrepôt central pour les équipements et les matériaux avec un système de sécurité étroitement surveillé. 	10																														
6	<p>Disposer d'une salle informatique comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au moins 20 ordinateurs portables ou de bureau en état de fonctionnement, chacun doté d'un processeur d'au moins deux cœurs ², • une connexion Internet offrant une vitesse minimale de 50 mégabits par seconde par ordinateur, afin de faciliter l'accès aux cours en ligne, et • une installation électrique de secours. • Confirmation que les formateurs ont accès à des ordinateurs et à des ressources de recherche sur Internet. 	10																														
	Total	100																														

² L'objectif est d'avoir des ordinateurs avec des processeurs capables d'effectuer plusieurs tâches simultanément et de réduire le temps d'attente pour l'ouverture des applications ou la réalisation des mises à jour.

**Tableau 2 : Critères de Sélection d'une Institution en tant que Centre de Formation
pour le Niveau 2**

#	Une institution doit répondre aux critères suivants :	Score (%)
1	Être une institution d'enseignement supérieur (IES), publique, privée ou communautaire dans un État membre de la CEDEAO, avec au moins 10 ans d'expérience dans le développement, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes de formation dans le secteur de l'énergie.	10
2	Offrir des cours de formation en énergie solaire photovoltaïque en intégrant la perspective de genre, incluant au moins un cours consacré aux systèmes de mini-réseaux. Voici quelques exemples : <ul style="list-style-type: none"> • Énergie Solaire, • Génie Électrique, • Économie de l'Énergie 	10
3	Disposer d'un personnel permanent spécialisé, composé d'hommes et de femmes, titulaire d'au moins un diplôme de Master dans les domaines des énergies renouvelables, du génie électrique ou de l'économie, capable d'assurer des formations. Les exigences spécifiques concernant le personnel sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Compter au moins (3) trois membres du personnel ayant une formation en ingénierie, dont au moins une femme • Compter au moins (1) un membre du personnel avec une formation en économie, <p>La présence de personnel technique féminin est considérée comme une exigence incontournable.</p>	30

4	<p>Disposer d'au moins (1) un mini-réseau installé sur le site pour des sessions de formation pratique.</p> <p>Les composants minimaux du mini-réseau sont les suivants :</p> <table border="1" data-bbox="264 322 1249 1261"> <thead> <tr> <th>#</th> <th>Description</th> <th>Caractéristiques</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4B.1</td> <td>Champ solaire photovoltaïque, installé au sol ou sur le toit</td> <td>Puissance minimale de 5 kWp</td> </tr> <tr> <td>4B.2</td> <td>Ensemble de batteries solaires</td> <td>Capacité minimale de 600 Ah - 48V</td> </tr> <tr> <td>4B.3</td> <td>Coffret de distribution de courant continu (DC)</td> <td>Minimum de deux unités</td> </tr> <tr> <td>4B.4</td> <td>Coffret de distribution de courant alternatif (AC)</td> <td>Minimum de deux unités</td> </tr> <tr> <td>4B.5</td> <td>Onduleur avec mode de fonctionnement connecté/déconnecté au réseau</td> <td>Puissance de 5 kW - Triphasé 230V/380V</td> </tr> <tr> <td>4B.6</td> <td>Posséder une charge séparée (installation) qui peut être isolée pour des essais</td> <td>Doit permettre la connexion et la déconnexion de la charge pour des tests et la maintenance, avec un système de supervision en place.</td> </tr> <tr> <td>4B.7</td> <td>Groupe électrogène en secours</td> <td>Le groupe doit être capable de satisfaire la demande énergétique de la charge</td> </tr> </tbody> </table>	#	Description	Caractéristiques	4B.1	Champ solaire photovoltaïque, installé au sol ou sur le toit	Puissance minimale de 5 kWp	4B.2	Ensemble de batteries solaires	Capacité minimale de 600 Ah - 48V	4B.3	Coffret de distribution de courant continu (DC)	Minimum de deux unités	4B.4	Coffret de distribution de courant alternatif (AC)	Minimum de deux unités	4B.5	Onduleur avec mode de fonctionnement connecté/déconnecté au réseau	Puissance de 5 kW - Triphasé 230V/380V	4B.6	Posséder une charge séparée (installation) qui peut être isolée pour des essais	Doit permettre la connexion et la déconnexion de la charge pour des tests et la maintenance, avec un système de supervision en place.	4B.7	Groupe électrogène en secours	Le groupe doit être capable de satisfaire la demande énergétique de la charge	30
#	Description	Caractéristiques																								
4B.1	Champ solaire photovoltaïque, installé au sol ou sur le toit	Puissance minimale de 5 kWp																								
4B.2	Ensemble de batteries solaires	Capacité minimale de 600 Ah - 48V																								
4B.3	Coffret de distribution de courant continu (DC)	Minimum de deux unités																								
4B.4	Coffret de distribution de courant alternatif (AC)	Minimum de deux unités																								
4B.5	Onduleur avec mode de fonctionnement connecté/déconnecté au réseau	Puissance de 5 kW - Triphasé 230V/380V																								
4B.6	Posséder une charge séparée (installation) qui peut être isolée pour des essais	Doit permettre la connexion et la déconnexion de la charge pour des tests et la maintenance, avec un système de supervision en place.																								
4B.7	Groupe électrogène en secours	Le groupe doit être capable de satisfaire la demande énergétique de la charge																								
5	<ul style="list-style-type: none"> Disposer d'une salle de formation appropriée, équipée d'un éclairage et d'une ventilation adéquats, ainsi que d'un tableau et d'un projecteur pour les sessions de formation, Prévoir des sanitaires séparés pour les femmes et les hommes Disposer d'un entrepôt central pour les équipements et les matériaux avec un système de sécurité étroitement surveillé. 	10																								
6	<p>Disposer d'une salle informatique comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> au moins 20 ordinateurs portables ou de bureau en état de fonctionnement, chacun doté d'un processeur d'au moins deux cœurs³, une connexion Internet offrant une vitesse minimale de 50 mégabits par seconde par ordinateur, afin de faciliter l'accès aux cours en ligne, et 	10																								

³ L'objectif est d'avoir des ordinateurs avec des processeurs capables d'effectuer plusieurs tâches simultanément et de réduire le temps d'attente pour l'ouverture des applications ou la réalisation des mises à jour.

	<ul style="list-style-type: none"> • une installation électrique de secours. • Confirmation que les formateurs ont accès à des ordinateurs et à des ressources de recherche sur Internet. 	
Total		100

Tableau 3 : Critères de Sélection d'une Institution en tant que Centre d'Examen pour le Niveau 1

#	Une institution doit répondre aux critères suivants :	Score (%)																								
1	Être une institution d'enseignement supérieur (IES), publique, privée ou communautaire dans un État membre de la CEDEAO, avec au moins 10 ans d'expérience dans le développement, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes de formation dans le secteur de l'énergie.	10																								
2	Offrir des cours de formation en énergie solaire photovoltaïque en intégrant la perspective de genre. Voici quelques exemples : <ul style="list-style-type: none"> • Énergie solaire, • Génie Électrique, et • Économie de l'Énergie. 	10																								
3	Disposer d'un personnel spécialisé en permanence, titulaire d'au moins un Master dans les domaines des énergies renouvelables, du génie électrique ou de l'économie, apte à siéger dans un jury d'examen. <ul style="list-style-type: none"> • Compter au moins (3) trois membres du personnel ayant une formation en ingénierie, dont au moins une femme, • Compter au moins (1) un membre du personnel avec une formation en économie. • La présence de personnel technique féminin est considérée comme une exigence incontournable. 	30																								
4	Disposer d'au moins (4) quatre kits de systèmes solaires hors réseau pour l'examen pratique. La composition des (4) quatre kits de systèmes solaires hors réseau est la suivante : <table border="1" data-bbox="279 1579 1228 2007"> <thead> <tr> <th>#</th> <th>Description</th> <th>Quantité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4A.1</td> <td>Modules solaires photovoltaïques (12 V)</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>4A.2</td> <td>Batteries solaires, tension 12V (capacité minimale : 22Ah)</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>4A.3</td> <td>Onduleurs DC/AC 12V/230V</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>4A.4</td> <td>Régulateurs de charge PWM 12V/24V – 20A</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>4A.5</td> <td>Disjoncteurs (DC et AC)</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>4A.6</td> <td>Fusibles DC</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>4A.7</td> <td>Câbles, connecteurs et accessoires</td> <td>Plusieurs</td> </tr> </tbody> </table>	#	Description	Quantité	4A.1	Modules solaires photovoltaïques (12 V)	8	4A.2	Batteries solaires, tension 12V (capacité minimale : 22Ah)	8	4A.3	Onduleurs DC/AC 12V/230V	4	4A.4	Régulateurs de charge PWM 12V/24V – 20A	4	4A.5	Disjoncteurs (DC et AC)	4	4A.6	Fusibles DC	4	4A.7	Câbles, connecteurs et accessoires	Plusieurs	30
#	Description	Quantité																								
4A.1	Modules solaires photovoltaïques (12 V)	8																								
4A.2	Batteries solaires, tension 12V (capacité minimale : 22Ah)	8																								
4A.3	Onduleurs DC/AC 12V/230V	4																								
4A.4	Régulateurs de charge PWM 12V/24V – 20A	4																								
4A.5	Disjoncteurs (DC et AC)	4																								
4A.6	Fusibles DC	4																								
4A.7	Câbles, connecteurs et accessoires	Plusieurs																								

	4A.8	Ampoules 12V DC	4	
	4A.9	Ampoules 230V AC	14	
5	<ul style="list-style-type: none"> • Disposer d'une salle d'examen ayant une capacité d'au moins 50 places assises, équipée de tables, suffisamment éclairée et ventilée, ou • Disposer de deux ou trois salles d'examen plus petites où des groupes restreints de candidats peuvent passer des examens simultanément. • Assurer une signalisation adéquate et des avis de santé et de sécurité correctement positionnés, ainsi que la mise en œuvre de pratiques de sécurité établies. • Prévoir des sanitaires séparés pour les femmes et les hommes. 			10
6	Disposer d'une salle informatique comprenant: <ul style="list-style-type: none"> • au moins 20 ordinateurs portables ou de bureau en état de fonctionnement, chacun doté d'un processeur d'au moins deux cœurs, • une connexion Internet offrant une vitesse minimale de 50 mégabits par seconde par ordinateur pour faciliter la tenue des examens, et • une installation électrique de secours. 			10
Total				100

Tableau 4 : Critères de Sélection d'une Institution en tant que Centre d'Examen pour le Niveau 2

#	Une institution doit répondre aux critères suivants :	Score (%)
1	Être une institution d'enseignement supérieur (IES), publique, privée ou communautaire dans un État membre de la CEDEAO, avec au moins 10 ans d'expérience dans le développement, la mise en œuvre et l'évaluation de programmes de formation dans le secteur de l'énergie.	10
2	Offrir des cours de formation en énergie solaire photovoltaïque, en incluant au moins un cours consacré aux systèmes de mini-réseaux. Voici quelques exemples : <ul style="list-style-type: none"> • Énergie solaire, • Génie Électrique, et • Économie de l'Énergie. 	10
3	Disposer d'un personnel spécialisé en permanence, titulaire d'au moins un Master dans les domaines des énergies renouvelables, du génie électrique ou de l'économie, apte à siéger dans un jury d'examen. <ul style="list-style-type: none"> • Compter au moins (3) trois membres du personnel ayant une formation en ingénierie, dont au moins une femme, • Compter au moins (1) un membre du personnel avec une formation en économie. 	30

	<ul style="list-style-type: none"> La présence de personnel technique féminin est considérée comme une exigence incontournable. 																									
4	<p>Disposer d'au moins (1) un mini-réseau installé sur le site pour des sessions d'examen pratique.</p> <p>Les composants minimaux du mini-réseau sont les suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>#</th> <th>Description</th> <th>Caractéristiques</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>4B.1</td> <td>Champ solaire photovoltaïque, installé au sol ou sur le toit</td> <td>Puissance minimale de 5 kWp</td> </tr> <tr> <td>4B.2</td> <td>Ensemble de batteries solaires</td> <td>Capacité minimale de 600 Ah - 48V</td> </tr> <tr> <td>4B.3</td> <td>Coffret de distribution de courant continu (DC)</td> <td>Minimum de deux unités</td> </tr> <tr> <td>4B.4</td> <td>Coffret de distribution de courant alternatif (AC)</td> <td>Minimum de deux unités</td> </tr> <tr> <td>4B.5</td> <td>Onduleur avec mode de fonctionnement connecté/déconnecté au réseau</td> <td>Puissance de 5 kW - Triphasé 230V/380V</td> </tr> <tr> <td>4B.6</td> <td>Posséder une charge séparée (installation) qui peut être isolée pour des essais.</td> <td>Doit permettre la connexion et la déconnexion de la charge pour des tests et la maintenance, avec un système de supervision en place.</td> </tr> <tr> <td>4B.7</td> <td>Groupe électrogène en secours</td> <td>Le groupe doit être capable de satisfaire la demande énergétique de la charge</td> </tr> </tbody> </table>	#	Description	Caractéristiques	4B.1	Champ solaire photovoltaïque, installé au sol ou sur le toit	Puissance minimale de 5 kWp	4B.2	Ensemble de batteries solaires	Capacité minimale de 600 Ah - 48V	4B.3	Coffret de distribution de courant continu (DC)	Minimum de deux unités	4B.4	Coffret de distribution de courant alternatif (AC)	Minimum de deux unités	4B.5	Onduleur avec mode de fonctionnement connecté/déconnecté au réseau	Puissance de 5 kW - Triphasé 230V/380V	4B.6	Posséder une charge séparée (installation) qui peut être isolée pour des essais.	Doit permettre la connexion et la déconnexion de la charge pour des tests et la maintenance, avec un système de supervision en place.	4B.7	Groupe électrogène en secours	Le groupe doit être capable de satisfaire la demande énergétique de la charge	30
#	Description	Caractéristiques																								
4B.1	Champ solaire photovoltaïque, installé au sol ou sur le toit	Puissance minimale de 5 kWp																								
4B.2	Ensemble de batteries solaires	Capacité minimale de 600 Ah - 48V																								
4B.3	Coffret de distribution de courant continu (DC)	Minimum de deux unités																								
4B.4	Coffret de distribution de courant alternatif (AC)	Minimum de deux unités																								
4B.5	Onduleur avec mode de fonctionnement connecté/déconnecté au réseau	Puissance de 5 kW - Triphasé 230V/380V																								
4B.6	Posséder une charge séparée (installation) qui peut être isolée pour des essais.	Doit permettre la connexion et la déconnexion de la charge pour des tests et la maintenance, avec un système de supervision en place.																								
4B.7	Groupe électrogène en secours	Le groupe doit être capable de satisfaire la demande énergétique de la charge																								
5	<ul style="list-style-type: none"> Disposer d'une salle d'examen ayant une capacité d'au moins 50 places assises, équipée de tables, suffisamment éclairée et ventilée, ou Disposer de deux ou trois salles d'examen plus petites où des groupes restreints de candidats peuvent passer des examens simultanément. Assurer une signalisation adéquate et des avis de santé et de sécurité correctement positionnés, ainsi que la mise en œuvre de pratiques de sécurité établies. Prévoir des sanitaires séparés pour les femmes et les hommes. 	10																								
6	<p>Disposer d'une salle informatique comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> au moins 20 ordinateurs portables ou de bureau en état de fonctionnement, chacun doté d'un processeur d'au moins deux cœurs, 	10																								

	<ul style="list-style-type: none"> • une connexion Internet offrant une vitesse minimale de 50 mégabits par seconde par ordinateur pour faciliter la tenue des examens, et • une installation électrique de secours. 	
Total		100

D. PRÉSÉLECTION, SÉLECTION ET FORMATION

Les institutions obtenant un minimum de 70 % du total des points seront présélectionnées. Le CEREEC entreprendra des visites auprès des institutions présélectionnées, en collaboration avec une Institution Focale Nationale pré-identifiée dans le cadre du Système Régional de Certification. Le CEREEC signera des Protocoles d'Accord avec les institutions présélectionnées dont l'éligibilité sera confirmée à l'issue de visites de diligence raisonnable. Ensuite, un cours régional de formation des formateurs, intégrant une perspective de genre, sera organisé pour le personnel des institutions sélectionnées en tant que Centres de Formation et d'Examen.

E. INSTRUCTIONS RELATIVES À LA CANDIDATURE

1. Les institutions souhaitant être reconnues comme **Centre de Formation** sont invitées à soumettre leur candidature en remplissant un formulaire en ligne. [Cliquez ici pour accéder au formulaire.](#)

2. Les institutions souhaitant être reconnues comme **Centres d'Examen** sont également invitées à soumettre leur candidature en remplissant un autre formulaire en ligne. [Cliquez ici pour accéder au formulaire.](#)

3. Avant de débiter le processus de candidature, il est recommandé aux représentants de l'institution en charge du remplissage du formulaire de **s'assurer que toutes les informations et les documents nécessaires** sont réunis.

4. Les formulaires sont disponibles dans les trois langues officielles de la CEDEAO - **anglais, français et portugais**. Pour sélectionner votre langue de préférence, veuillez cliquer sur l'icône **Langues**.

5. Pour initier le remplissage du formulaire, cliquez sur le bouton « **Ajouter un enregistrement** » situé sur le côté gauche de votre écran.

6. Une fois que vous avez rempli le formulaire, veuillez cliquer sur le bouton " **Sauvegarder l'enregistrement**" afin de soumettre votre candidature.

7. Si vous souhaitez retirer une candidature et soumettre une version révisée, vous pouvez adresser une demande aux adresses électroniques indiquées.

8. La date limite pour la soumission des candidatures est fixée au **25 novembre 2024 à 23h59 (GMT)**.

9. Conformément aux normes internationales, une institution **n'est pas autorisée** à soumettre des candidatures à la fois pour un Centre d'Examen et un Centre de Formation pour **le même niveau**.

10. **Pour toute demande d'informations ou de clarifications supplémentaires**, vous pouvez nous contacter entre 10 heures et 16 heures GMT aux adresses électroniques suivantes: cmendes@ecreee.org et jdamura@ecreee.org ; en mettant en copie, mfurtado@ecreee.org, mrosario@ecreee.org et cosae@ecreee.org

“Clause de non-responsabilité : Ce document a été traduit en français et en portugais dans le but d’atteindre un public plus large. Bien que des efforts raisonnables aient été déployés pour assurer l'exactitude des traductions, certaines sections peuvent être incorrectes. Le CEREEC n'assume aucune responsabilité en cas d'erreurs, d'omissions ou d'ambiguïtés dans les traductions en français et en portugais. La version anglaise est considérée comme la version originale et finale à titre de référence.”